

Reçu Recommandé le 08.10.19

Collectif Sous-Gare sans antenne  
c/o Nathalie Chèvre  
Grammont 2  
1007 Lausanne

Conseil communal  
Pl. de la Palud 2  
1002 Lausanne

Lausanne, le 06 octobre 2019

**Concerne : Pétition contre la construction d'une antenne de téléphonie mobile 5G, rue Voltaire, Lausanne, dans une zone densément peuplée**

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-jointe une pétition contre la construction d'une antenne de téléphonie mobile 5G, haute de 6 m, sur le toit de l'immeuble rue Voltaire 4 à Lausanne. Cette pétition a été signée par 429 personnes.

Des lettres d'opposition individuelles et collectives ont également été envoyées à la Municipalité en juillet 2019.

La ville de Lausanne a classé la zone qui comprendra cette antenne comme étant une zone d'habitation à forte densité comprenant 4 écoles, 5 garderies, plusieurs aires de jeux et un EMS.

Cette zone comprend également déjà 3 antennes dans un rayon de 200m qui émettent toutes des ondes de faible à forte densité. Le cumul des ondes avec la nouvelle antenne sera donc conséquent. Or il n'a pour le moment pas été démontré qu'une exposition des personnes, en particulier des personnes sensibles (enfants en bas-âge, personnes âgées), aux champs générés par ces antennes n'est pas nocif pour la santé.

Dans la mesure où l'opérateur Salt n'a pas démontré que la quantité totale de rayonnements dans tous les lieux considérés répondait aux normes actuelles, le principe de précaution doit s'appliquer.

La commune de Lausanne n'est pas forcée d'autoriser cette antenne. Suite à plusieurs jugements du Tribunal Fédéral, il est maintenant possible pour une commune de planifier l'implantation des antennes de téléphonie mobile dans certaines zones définies dans son plan communal et donc en limitant leur implantation dans les zones densément peuplée comme le quartier sous-gare à Lausanne.

Les personnes ayant signée la pétition demandent donc aux autorités communales lausannoises de tout mettre en œuvre pour éviter la construction de l'antenne de la rue Voltaire.

Merci de nous tenir informés à l'adresse sus-mentionnée.

En espérant que notre demande pourra être entendue, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les plus cordiales.

Pour le comité, Nathalie Chèvre





## Pétition au Conseil communal de Lausanne

### **Non à la construction d'une nouvelle antenne 5G dans une zone densément peuplée**

L'opérateur Salt souhaite construire une antenne de téléphonie mobile 5G haute de 6m sur le toit de l'immeuble rue Voltaire 4, dans le quartier Sous-Gare à Lausanne. Or la ville de Lausanne a classé la zone qui comprendra cette antenne comme étant **une zone d'habitation à forte densité** qui comprend **4 écoles, 5 garderies, plusieurs aires de jeux pour enfants et un EMS**.

Cette zone comprend **déjà 3 antennes** dans un rayon de 200m qui émettent toutes des ondes de faible à forte intensité. Le **cumul des ondes** avec la nouvelle antenne sera donc conséquent. Il n'a pour le moment pas été démontré qu'une exposition prolongée de personnes, en particulier d'une population sensible (personnes âgées, enfants en bas-âge) aux champs électromagnétiques n'avaient pas d'effets nocifs pour la santé de ces personnes, **le principe de précaution doit donc s'appliquer**.

Dans la mesure où l'opérateur Salt n'a pas démontré que la quantité totale des rayonnements dans tous les lieux considérés répondait aux normes actuelles, le principe de précaution doit s'appliquer.

**La commune de Lausanne n'est pas forcée d'autoriser cette antenne.** Suite à plusieurs jugements du Tribunal Fédéral, il est maintenant possible pour une commune de faire une planification positive en cascade. C'est-à-dire que la commune a le droit de planifier l'implantation des antennes de téléphonie mobile dans certaines zones définies dans son plan communal, en limitant leur implantation dans les zones d'habitation (arrêt 1C\_449/2011 du 19 mars 2012).

C'est pourquoi les personnes soussignées demandent aux autorités communales lausannoises de tout mettre en œuvre pour éviter la construction de cette nouvelle antenne 5G à la rue Voltaire 4 dans le quartier Sous-Gare.

	<b>Prénom et Nom</b>	<b>ADRESSE</b>	<b>SIGNATURE</b>
--	----------------------	----------------	------------------